

## Réunion ordinaire du 23 avril 1985.

Le vingt trois avril mil neuf cent quatre-vingt cinq, à dix-sept heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Guy Chivaud, maire.

Date de convocation: 17 avril 1985.

Présents: M<sup>r</sup>s Chivaud, Gouedo, Joseph, Ch<sup>e</sup>me Viollet, M<sup>r</sup> Borderon, Bourreau, Darnaud, Philipeau, Fourreau, Ch<sup>e</sup>me Obagné.

Absent: M<sup>r</sup> Allary.

Secrétaire de séance: M<sup>r</sup> Borderon.

### Modification des statuts du S. I. V. O. M.

Ch<sup>e</sup>nequier le chaire donne lecture au Conseil Municipal de la délibération en date du 15 décembre 1984, par laquelle le Comité du Syndicat intercommunal à vocation multiple du Pays d'Hoste et de Lavalte sollicite la modification des statuts du Syndicat.

Yurte<sup>t</sup> à se prononcer sur cette modification le Conseil municipal, après en avoir délibéré, s'met à l'unanimité, un avis favorable.

65

Travaux de mise en conformité de la cantine et de l'ancienne classe.

- Poste électricité: Deux devis sont soumis à l'approbation du Conseil municipal, l'un fourni par M. Magne, électricien à Sers, l'autre par les Vautour et Devie, électricien à Garat. Le Conseil municipal décide de demander un autre devis à M. Ferrand, électricien à Villefranche-Sainte-Eulalie.

La commission des bâtiments communaux est chargée de la décision finale d'après les critères suivants :

- exécution des travaux avant le 12 mai.
- choix du devis le moins cher.

- Poste maçonnerie: M. Darnault présente au Conseil municipal les plans et devis exécutés par l'abbé Hiquiner, architecte agréé. Après discussion, le Conseil municipal décide de demander des devis à plusieurs entrepreneurs. M. l'abbé Hiquiner s'occupera également de présenter les dossiers de demande de subventions.

Le Conseil municipal donne son accord pour que la demande de permis de construire soit déposée le plus rapidement possible par M. l'abbé Hiquiner.

Titularisation de Mme Darnault, secrétaire de mairie.

Moultieu le Maire informe le Conseil municipal que l'abbé Darnault, secrétaire de mairie stagiaire depuis le 1er juillet 1984 sera titularisé à compter du 1er juillet 1985.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé les membres présents.

The image shows six handwritten signatures in black ink, likely from the municipal council members mentioned in the text. The signatures are: Léonard, Darnault, Vielle, Magne, Pichot, and Bourassa. Below each signature is a small, faint printed name: Bourassa, Magne, Pichot, Vielle, Darnault, and Léonard respectively.